



Dette Hoist finance

Par Francky06730

Bonjour, ma femme avait souscrit un crédit à Sofinco et par la suite n'a pu rembourser les mensualités. Je ne savais pas si le dossier était forclose et Le dossier a été cède à Hoist finance qui a débuté un harcèlement téléphonique. Au bout d'un moment, j'ai commencé à rembourser 100? par mois (depuis janvier 2025). Si j'arrête de payer maintenant, car je pense que la dette était forclose, est ce que je m'expose à des poursuites?

D'avance merci pour vos réponses

Par yapasdequoi

doublon